

Vue d'ensemble du parcours de soins de l'enfant et de l'adolescent avec épilepsie

(Coordination, professionnels impliqués, soins)

Repérer une possible crise d'épilepsie

Acteurs impliqués : professionnels sanitaires médicaux de **niveau 1** et non médicaux, professionnels non sanitaires, non-professionnels peuvent constater une situation de possible crise d'épilepsie et participer au repérage. Ces acteurs vont conduire à l'orientation vers les professionnels médicaux qui vont débiter la démarche diagnostique

- **Assurer** l'entrée dans le parcours de soin
- **Évoquer** la possibilité de la nature épileptique d'un malaise
- **Suivre** en lien avec le niveau 2, les situations simples une fois le diagnostic d'épilepsie confirmé par le niveau 2

Confirmer et annoncer le diagnostic

Coordination – niveau 2 : spécialiste qui prend en charge l'enfant/l'adolescent(e) : pédiatre, neuropédiatre, neurologue en lien avec le médecin traitant de l'enfant (médecin généraliste, pédiatre). Annonce complétée par l'IDE d'appui¹ et si besoin par l'équipe ressource d'accompagnement

- **Confirmer et annoncer** le diagnostic d'épilepsie
- **Niveau 2a :** participer au suivi des situations simples et repérer les situations complexes
- **Niveau 2b :** participer au suivi des situations simples, complexes et très complexes et orienter vers le niveau 3 en cas de besoin

Le niveau de complexité des situations est décrit en figure 1

Évaluer la situation de l'enfant/l'adolescent

Coordination : spécialiste qui suit l'enfant, l'adolescent(e) et IDE/puéricultrice DE en lien avec le médecin traitant

Professionnels impliqués : médecin traitant, médecin spécialiste, IDE d'appui, puéricultrices, psychologues, PMI, santé scolaire, professionnel du champ social et médico-social, si besoin équipe pluriprofessionnelle d'une structure

- **Identifier** les problématiques, les besoins, les attentes de l'enfant et de sa famille
- **Préciser** la complexité de la situation
- **Coconstruire** avec l'enfant, sa famille et les professionnels impliqués un projet de soins et d'accompagnement si nécessaire au moyen d'une réunion de concertation pluriprofessionnelle (RCP)

Graduer les soins et les accompagnements et les moduler selon l'évolution

Situation « simple »

Coordination : médecin traitant de l'enfant/l'adolescent (médecin généraliste, pédiatre) et IDE d'appui en lien avec le spécialiste

Professionnels impliqués : médecin traitant, médecin spécialiste, IDE, puéricultrice DE, et selon les besoins : médecin de PMI, médecin scolaire

Situation « complexe »

Coordination – niveau 2/niveau 1 : médecin spécialiste et IDE d'appui, en lien avec le médecin de l'enfant/l'adolescent(e) et l'équipe ressource d'accompagnement

Professionnels impliqués : médecin spécialiste et IDE/puéricultrice d'appui, médecin de l'enfant/l'adolescent(e), psychiatre, psychologues, médecin de l'EN, assistant de travail social

Situation « très complexe »

Coordination – niveau 3/niveau 2 : médecin spécialiste en épileptologie et IDE/puéricultrice d'appui en lien avec le spécialiste de niveau 2, le médecin traitant de l'enfant/l'adolescent(e) et l'équipe ressource d'accompagnement

Professionnels impliqués : équipe pluriprofessionnelle spécialisée en épileptologie

¹ L'IDE d'appui est expérimentée dans la prise en charge des PAE. Elle peut être une IDE de pratique avancée ou une IDE formée au raisonnement clinique exerçant ou non dans le cadre d'un protocole de coopération. D'autres IDE (IDE ETP, IDE ASALÉE (Actions de santé libérale en équipe...)) peuvent aussi intervenir en complémentarité du médecin traitant.

L'implication d'une équipe pluridisciplinaire, en lien avec le neurologue traitant et le médecin traitant, aide à coordonner les soins et accompagnements et favorise la communication entre les PAE et les soignants/accompagnants.